
**Comment trouver des
documents d'archives
municipaux****209** Guide de rechercheDernière mise à jour
Avril 2017

Les Archives publiques de l'Ontario possèdent une collection importante de documents de l'administration locale, pour la période allant d'environ 1821 à 1971. Même si cette collection contient des documents de toutes les régions de la province, elle est loin d'être complète, car on y trouve surtout des documents en provenance des municipalités du sud de la province. La collection renferme quelques documents relatifs aux cantons et aux villages dans les documents d'archives des comtés. Les documents municipaux peuvent comprendre les procès-verbaux et les règlements municipaux, les rôles d'évaluation et de perception, ainsi que des documents administratifs et financiers d'ordre général.

Bon nombre d'autres services d'archives en Ontario détiennent aussi des documents municipaux. Pour plus de renseignements, contactez la municipalité, ou la bibliothèque ou les archives locales.

Plus loin dans ce guide, vous trouverez deux sections :

- Une description des différents paliers de l'administration municipale;
- Les définitions de termes utilisés dans les documents municipaux.

LES DOCUMENTS

Le Tableau 1 présenté à la fin de ce guide donne la liste des documents municipaux que renferme la collection des Archives publiques. Il fournit des instructions pour trouver et utiliser ces documents.

Étape 1 : Confirmer le nom de la municipalité

Au moment de la recherche, il faut savoir que :

- Le nom d'une municipalité et ses paliers administratifs peuvent avoir changé. Notre site Web contient une exposition en ligne permanente intitulée *L'Ontario en évolution : Guide des limites, des noms et des administrations régionales*, qui souligne les faits saillants de cette évolution. [Cliquez ici pour accéder au site web des Archives publiques de l'Ontario.](#)
- Bon nombre de localités de l'Ontario n'ont jamais été constituées en municipalités, mais elles avaient un bureau de poste et une gare ferroviaire. Ces localités portent souvent un nom connu localement.

Les Archives publiques ont des ressources qui vous aideront à confirmer le nom de la municipalité que vous cherchez.

- Les historiques administratifs fournis pour bon nombre des municipalités de la collection des Archives indiquent les noms des municipalités qui ont précédé et succédé.
- Les documents de la série RG 19-20 (Historique des incorporations municipales en Ontario – *Ontario Municipality Incorporation History*) donnent un aperçu historique de toutes les municipalités existantes jusqu'au début des années 1980.
- La publication *Municipal Records in Ontario : History and Guide*, de Fraser Dunford (Société généalogique de l'Ontario, 2005) fournit des renseignements sur les documents d'archives municipaux, indiquant aussi comment faire une recherche de ces documents, et présente une liste de cantons, avec les modifications de leurs limites, les fusions et les changements de comté.
- Le répertoire annuel des municipalités (*Municipal Directory*), publié par l'Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario (ASTMO), donne un excellent aperçu historique des fusions et changements de noms des municipalités. On peut consulter ce répertoire dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario. On peut aussi le commander auprès de l'ASTMO; pour obtenir des renseignements à ce sujet, consulter le site Web de l'association- [Cliquez ici pour accéder au site web de l'ASTMO.](#)
- La bibliothèque des Archives contient de nombreux ouvrages de référence sur le nom des localités de l'Ontario, notamment *Places in Ontario* par Nick et Helma Mika et *Place Names of Ontario* par Alan Rayburn. Ces deux ouvrages sont disponibles dans la salle de lecture des Archives.
- *L'Ontario Gazetteer* (qui est disponible dans la salle de lecture des Archives) peut vous aider à localiser un hameau, une collectivité rurale dispersée ou une autre petite localité. Classé par ordre alphabétique des noms de lieux géographiques et de communautés, ce répertoire vous donnera le nom du canton et du comté où ces petites localités se trouvent. Avec cette information, vous devriez être en mesure de déterminer si des documents pertinents sont disponibles.

Les différents paliers de l'administration municipale

Il y a différents paliers d'administration locale. Il y a les districts, les comtés, les cités, les villes, les villages, les villages partiellement autonomes, les cantons, les districts en voie d'organisation. Voici une description de ces différents paliers :

Districts, de 1793 à 1849

Les districts constituaient l'unité originale de l'administration municipale et judiciaire en Ontario. De 1793 à 1838, les fonctionnaires des districts étaient responsables de l'évaluation des biens immobiliers et des biens meubles sur lesquels étaient perçus les impôts servant à payer les dépenses du district et d'améliorations locales. De 1793 à 1842, les évaluateurs locaux rendaient compte aux magistrats des Cours de sessions trimestrielles de la paix, qui étaient responsables de l'administration municipale et judiciaire du district. À partir de 1842, des conseils de district ont été créés pour administrer la perception des impôts locaux et gérer les dépenses liées aux projets locaux. Les districts ont été abolis en application du chapitre 78 des *Lois du Canada* de 1849.

Districts, de 1867 à nos jours

Lors de son extension au-delà des limites originales du Haut-Canada, la province a créé des unités de base pour l'administration des zones à faible densité de population au nord des régions peuplées du sud de la province. Dans le Nord, ces districts constituent une structure de base d'administration locale similaire à celles des comtés, avec cependant moins d'autonomie et une superficie nettement supérieure.

Comtés

À l'origine, les comtés constituaient la base des circonscriptions électorales de l'Assemblée législative. Toutefois, après l'adoption de la loi Baldwin (*Baldwin Act*), *lois du Canada* de 1849, chapitre 81, les comtés ont joué le rôle de municipalités de palier supérieur. Sur le plan administratif, les cantons, les villages et la plupart des villes et des cités font partie d'un comté. Chaque comté est administré par un conseil composé des préfets et préfets adjoints des cantons, des villages et des villes et cités non séparées qui font partie du comté.

Municipalités régionales

Les municipalités régionales jouent le rôle de municipalités de palier supérieur pour certaines régions urbaines. La composition de leur conseil peut varier selon la loi qui a créé la municipalité. La première de ces municipalités régionales, celle du Toronto métropolitain, a été créée en 1954. D'autres ont été ensuite constituées vers la fin des années 1960 et dans les années 1970.

Cités

En tant qu'unités de l'administration municipale, les cités ont vu le jour avant les comtés et les cantons (Toronto étant la toute première localité organisée en cité, en 1834). Traditionnellement, ce sont la taille et la densité de population qui déterminent la classification d'une collectivité dans la catégorie des cités. Les cités sont administrées par des conseils élus comprenant un maire et des conseillers dont le nombre dépend de la taille de la population de la municipalité.

Un certain nombre de cités de l'Ontario sont classées en tant que « séparées », ce qui signifie qu'elle ne relèvent plus de l'administration du comté.

Villes

Tout comme les cités, un certain nombre de localités ont été constituées en villes avant l'adoption de la *Loi Baldwin*, reflétant une concentration urbaine importante au sein d'un canton géographique. Les villes sont administrées par des conseils élus comprenant un maire et des conseillers dont le nombre dépend de la taille de la population de la municipalité. Un certain nombre de villes de l'Ontario sont classées en tant que « séparées », ce qui signifie qu'elle ne relèvent plus de l'administration du comté.

Villages

Comme dans le cas des cités et des villes, une collectivité d'un canton est constituée en village lorsque sa densité de population est suffisante pour justifier la création d'une entité administrative distincte. Les villages sont administrés par des conseils élus comprenant un préfet, des préfets adjoints et des conseillers dont le nombre dépend de la taille de la population du village. Un village relève de l'administration du comté, mais ne fait pas partie du canton environnant.

Cantons

On constitue des cantons pour donner une administration municipale locale aux collectivités rurales. Les cantons ont un conseil comprenant un préfet élu, des préfets adjoints et des conseillers dont le nombre dépend de la taille de la population du canton. Les cantons ont toujours constitué un palier inférieur d'administration au sein du comté.

Districts en voie d'organisation

Les districts en voie d'organisation constituent une forme d'administration locale mise en place dans un territoire non érigé en municipalité lorsqu'une collectivité rurale atteint une taille donnée. Même si les pouvoirs qu'ils détiennent sont similaires à ceux d'un canton, les districts en voie d'organisation sont administrés par un conseil de syndics nommés, qui est responsables devant le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario.

Villages partiellement autonomes

Les villages partiellement autonomes ont été créés aux termes de règlements de comtés qui prévoyaient la nomination, pour une zone donnée à l'intérieur d'un comté, d'un Conseil de police doté de pouvoirs limités lui permettant d'adopter des règlements locaux pour le maintien de l'ordre public. Les villages partiellement autonomes faisaient partie du canton environnant pour toutes les questions autres que le maintien de l'ordre. Ils n'avaient pas de conseils élus et ne détenaient aucun pouvoir d'imposition.

Définition des termes utilisés dans les documents d'archives municipaux

Comité de dérogation (*Committee of Adjustment*)

Un comité de dérogation est un comité de planification créé au niveau d'un canton, d'une ville, d'un village, d'une cité, d'un comté ou d'une région. Ces comités examinent les demandes de modifications de bien-fonds ou de bâtiments qui enfreignent certaines dispositions de règlements d'urbanisme existants de la municipalité et négocient des ententes entre voisins qui ont des conflits à ce propos. Les décisions prises par ces comités peuvent être interjetés en appel devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Conseil de pension de vieillesse (*Old Age Pension Board*)

La législation provinciale autorisait les municipalités à créer des comités locaux pour l'évaluation des demandes de soutien présentées par les personnes âgées (65 ans et plus).

Conseil de santé (*Board of Health*)

La *Loi sur les municipalités* exige que les administrations locales créent des Conseils de santé afin de faire le suivi des questions touchant la santé publique, notamment la qualité de l'eau et l'hygiène, et de présenter des recommandations à ce sujet au conseil municipal.

Conseil des prestations familiales (*Mother's Allowance Board*)

La législation provinciale autorisait les municipalités à créer des comités locaux pour l'évaluation des demandes de soutien présentées par des parents veufs ou abandonnés.

Conseiller municipal (*Councillor*)

Représentant municipal élu au niveau de l'ensemble de la municipalité ou du quartier.

Corvée légale (*Statute Labour*)

Avant la mise en œuvre d'un système complet d'impôts fonciers, les travaux de réparation des ponts et des voies publiques étaient la responsabilité des propriétaires des terrains adjacents. On appelait ces travaux la corvée légale. Au lieu d'exécuter lui-même les travaux, le propriétaire du terrain pouvait payer l'équivalent en argent. Au fil du temps, le paiement en argent est devenu la norme et l'exécution des travaux a été confiée à une main-d'œuvre contractuelle.

Débetures (*Debentures*)

Les débetures sont émises dans le but de se procurer des fonds, en général pour financer des projets d'immobilisations précis, tels que la construction de routes municipales ou d'autres types d'infrastructure. Les acheteurs de débetures sont remboursés du montant de leur investissement initial auquel s'ajoute un taux d'intérêt donné sur un certain nombre d'années.

Documents du secrétaire-trésorier (*Clerk-Treasurer's Records*)

Il s'agit d'un terme générique utilisé pour décrire les documents financiers tels que les journaux comptables, les grands livres, les livres, les brouillards et les livres de caisse dans lesquels on enregistre les opérations financières et administratives courantes de la municipalité.

Grand livre (*Ledger*)

Le grand livre sert à l'enregistrement des soldes créditeur et débiteur de la municipalité et permet de maintenir un contrôle général de la situation financière de l'administration locale.

Journal (*Journal*)

Le journal est le livre dans lequel une municipalité inscrit ses dépenses et ses recettes quotidiennes provenant de toutes sources et sous n'importe quelle forme.

Livres de caisse (*Cash books*)

Les livres de caisses servent à l'enregistrement des opérations au comptant effectuées par la municipalité (entrées et sorties de caisse) dans ses activités courantes.

Maire (*Mayor*)

Chef élu d'une ville ou d'une cité.

Municipalité (*Municipality*)

Les municipalités sont des entités érigées en personnes morales disposant de pouvoirs étendus pour la gestion des affaires locales et le recueil de fonds à cette fin par le biais de la perception directe d'impôts sur les biens-fonds ou de l'émission de débentures. Les Archives publiques de l'Ontario possèdent des documents relatifs aux districts, aux comtés, aux cités, aux villes, aux villages, aux cantons et aux districts en voie d'organisation.

Préfet (*Reeve*)

Chef élu d'un village ou d'un canton.

Procès-verbaux du conseil (*Council Minutes*)

Les procès-verbaux du conseil donnent le compte-rendu des décisions, parfois accompagné de la documentation à l'appui, prises par le conseil municipal.

Quartier (*Ward*)

District électoral au sein d'une municipalité.

Règlements municipaux (*By-laws*)

Il s'agit d'actes législatifs émanant de l'administration locale sur des questions relevant de la compétence de la municipalité. La plupart portent sur l'aménagement du territoire, le maintien de l'ordre, la fermeture de voies publiques, certaines catégories de dépenses et d'autres questions similaires. Ces règlements sont exécutoires par la cour de district, même si bon nombre de catégories de règlements municipaux font l'objet d'une approbation par le gouvernement provincial (p. ex, fermeture des routes, dépenses en immobilisations et règlements de zonage)

Rôles combinés (*Combined Rolls*)

Les rôles combinés ont été introduits aux environs des années 1920 dans de nombreuses municipalités pour fusionner le rôle d'évaluation et le rôle du percepteur.

Rôles d'électorat (*Legislative Franchise rolls*)

Le droit d'une personne de participer aux élections municipales en fonction de ses biens et de ses revenus est resté en vigueur en Ontario bien au-delà du début du 20^e siècle. Les rôles d'électorat donnaient la liste des personnes ayant le droit de vote aux élections municipales avec, pour chaque personne, des détails extraits du rôle d'évaluation. Les listes d'électeurs constituent une version moins détaillée de cette catégorie de documents.

Rôles d'évaluation (*Assessment rolls*)

Les rôles d'évaluation servent à enregistrer les renseignements concernant le bien-fonds d'un résident afin de calculer les impôts fonciers correspondants. Le rôle d'évaluation contient les renseignements suivants : valeur du bien-fonds et des bâtiments; utilisation (résidence ou affaires); religion (aux fins du calcul des impôts scolaires); âge et profession du chef du ménage; nombre de personnes résidant sur le bien-fonds. D'autres renseignements sont recueillis de temps à autres pour répondre aux exigences provinciales ou locales.

Rôles du percepteur (*Collectors Rolls*)

Similaires aux rôles d'évaluation, ces registres contiennent en outre des renseignements relatifs aux paiements et aux arriérés d'impôts.

Tribunal de révision (*Court of Revision*)

Les audiences de ce tribunal portent sur les appels relatifs aux évaluations foncières. En général, le tribunal de révision comprend le maire ou le préfet et plusieurs conseillers municipaux.

POUR NOUS JOINDRE

À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire la recherche pour vous en ce qui concerne les documents d'archives municipaux, nos archivistes de référence sont prêts à vous aider. Vous pouvez les appeler ou leur envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

Contacts

Téléphone : 416 327-1600 ou 1 800 668-9933 (sans frais en Ontario)

Télécopieur : 416 327-1999

Courriel : [Cliquer ici pour accéder au site web des Archives publiques de l'Ontario](#)

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto ON M7A 2C5

Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, s'il vous plait rendez-vous au site Web : [Cliquer ici pour accéder au site web des Archives publiques de l'Ontario](#)

Service à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d'autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives et, à la page d'accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections », puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.

Tableau 1: Listes des municipalités ayant des documents aux Archives publiques de l'Ontario

Pour consulter une description des documents (incluant des listes) dans notre [base des données des descriptions de document d'Archives](#) cliquer sur « Advanced Search » puis « Search Groups of Archival Records » et inscrivez le nom de la municipalité ou le code de référence. Il y a deux codes pour certaines municipalités, ce qui signifie qu'il y a deux groupes de documents.

Explication des codes de référence

F (eg. F 1565 pour le canton de Brunel) – documents originaux et/microfilms créés par les Archives publiques de l'Ontario

D (eg. D 115 pour le village d'Ayr) – microfilm de diffusion Créé par Family Search de documents dont les Archives publiques d'Ontario ne possèdent pas l'original.

RG 21 – dans le passé tous les documents d'archives municipaux avaient un code de référence RG 21. Certains microfilms et documents anciens utilisent cette ancienne référence. Toutefois, la présente liste utilise les codes et titres courants.

Nom de municipalité	Code
Acton (ville)	D 97

Nom de municipalité	Code
Adelaide (canton)	D 98
Admaston (canton)	D 99
Ailsa Craig (village)	D 100
Albemarle (canton)	D 102
Albion (canton)	D 103
Aldborough (canton)	D 104
Alfred (canton)	F 1510
Alice & Fraser (canton)	D 101
Alvinston (village)	D 105
Amabel (canton)	D 106
Amaranth (canton)	F 1513 D 478
Ameliasburgh (canton)	F 1514
Amherst Island (canton)	F 1515
Amherstburg (ville de)	D 107
Ancaster (canton)	D 108
Anderdon (canton)	D 109
Arran (canton)	D 110
Artemesia (canton)	F 1520 D 404
Arthur (canton)	D 111
Arva-London (canton)	D 405
Athol (canton)	F 1522
Augusta (canton)	F 1523
Aurora (ville)	D 113
Aylmer (ville)	D 114
Ayr (village)	D 115
Bagot and Blythfield (canton)	F 1527
Bathurst (district)	F 1528
Bathurst (canton) (comté de Lanark)	D 406
Bathurst (canton) (comté de Lennox et Addington)	F 1529 D 406
Bayham (canton)	D 117
Beamsville (ville)	D 118
Beaverton (village)	F 1532
Belle River (ville)	D 120
Belleville (cité)	F 1535
Bentinck (canton)	D 121
Bertie (canton)	F 1537 D 407
Beverly (canton)	D 123
Biddulph (canton)	D 124
Blanshard (canton)	D 127
Blenheim (ville)	D 128
Blenheim (canton)	D 481
Bolton (village)	F 1545

Nom de municipalité	Code
	D 408
Bonfield (canton)	F 1546
Bosanquet (canton)	D 130
Bothwell (ville)	D 131
Bowmanville (ville)	F 1549
Brampton (cité)	D 132
Brant (comté)	F 1551
Brant (canton)	F 1552 D 409
Brantford (cité)	D 133
Brantford (canton)	F 1554 D 410
Bridgeburg (ville)	F 1555 D 411
Brock (canton)	F 1557
Brockton (village)	D 412
Brockville (ville)	F 1558
Bromley (canton)	F 1559
Brooke (canton)	D 134
Brougham (canton) (comté de Dufferin)	D 479
Brougham (canton) (comté de Durham)	D 484
Bruce (comté)	F 1562
Bruce (canton)	D 136
Brudenell and Lyndoch (canton)	F 1564
Brunel (canton)	F 1565
Burford (canton)	F 1566
Burleigh and Anstruther (canton)	F 1567
Burlington (ville)	D 137
Caistor (canton)	F 1569
Caistor (canton)	D 138
Caledon (canton)	D 413
Caledonia (ville)	F 1572
Caledonia (village)	F 1573
Cameron (district en voie d'organisation)	F 1574
Campbellford (ville)	F 1575 D 414
Canborough (canton)	F 1576
Cannington (village)	D 141
Caradoc (canton)	D 140
Carleton (comté)	D 142
Carrick (canton)	F 1580
Cartwright (canton)	F 1581
Cayuga (village)	F 1582
Chaffey (canton)	F 1583
Charlottenburgh (canton)	D 143

Nom de municipalité	Code
Charlotteville (canton)	D 144
Chatham (canton)	D 145
Chatham (cité)	D 146
Chinguacousy (canton)	F 1585 D 416
Chippewa (village)	F 1589
Clifton (ville)	D 417
Clinton (canton)	D 147
Cobalt (ville)	F 1592
Cobourg (ville)	F 1593
Colborne (village)	F 1594
Colchester (canton)	D 150
Collingwood (canton)	D 151
Conmee (canton)	F 1597
Cornwall (canton)	F 1599
Courtright (village)	F 1601
Cramahe (canton)	F 1602
Crowland (canton)	F 1603 D 418
Crystal Beach (village)	F 1604
Culross (canton)	D 154
Dalhousie & Sherbrooke (canton)s.	D 155
Darlington (canton)	F 1608
Dawn (canton)	D 156
Delaware (canton)	D 157
Delhi (ville)	D 158
Derby (canton)	D 159
Dereham (canton)	F 1613 D 422
Dover (canton)	F 1614 D 419
Drayton (village)	D 160
Dresden (ville)	D 161
Drummond (canton)	F 1617
Dundalk (village)	F 1618
Dundas (ville)	D 162
Dunn (canton)	F 1620 D 420
Dunnville (ville)	F 1621 D 421
Dunwich (canton)	D 164
Durham (ville)	D 165
Dutton (village)	D 166
East Camden (canton)	F 1625
East Flamborough (canton)	D 167
East Garafraxa (canton)	F 1627

Nom de municipalité	Code
East Gwillimbury (canton)	F 1628
East Hawkesbury (canton)	F 1629
East London (village)	D 168
East Luther (canton)	F 1631
East Nissouri (canton)	F 1632
East Oxford (canton)	F 1633
East Sandwich (canton)	D 169
East Toronto (village)	D 122
East Whitby (canton)	F 1635
East Williams (canton)	F 1636 D 423
East Zorra (canton)	D 170
Eastern (district) [District de l'Est]	F 1638
Eastnor (canton)	D 171
Egremont (canton)	D 172
Ekfrid (canton)	D 173
Elderslie (canton)	D 174
Elgin (comté)	F 1643
Elizabethtown (canton)	F 1644
Ellice (canton)	D 176
Elma (canton)	D 177
Elmira (village)	D 178
Embro (village)	F 1649
Enniskillen (canton)	D 180
Eramosa (canton)	D 181
Ernestown (canton)	F 1652
Esquesing (canton)	D 183
Essex (comté)	F 1654
Essex (ville)	D 184
Etobicoke (canton)	D 182
Euphemia (canton)	D 185
Euphrasia (canton)	D 186
Exeter (ville)	D 187
Fenelon (canton)	F 1660
Fergus (ville)	D 188
Fitzroy (canton)	F 1662
Fonthill (village)	F 1664
Forest (ville)	D 192
Fort Erie (ville)	F 1666 D 431
Front of Leeds and Lansdowne (canton)	F 1668
Frontenac (comté)	F 1669
Gainsborough (canton)	F 1670
Galt (cité)	D 195

Nom de municipalité	Code
Gananoque (ville)	F 1672
Georgina (canton)	D 196
Glanford (canton)	D 432
Glencoe (village)	D 197
Glenelg (canton)	D 198
Gloucester (canton)	D 199
Goderich (ville)	D 200
Gore (district)	F 1679
Gosfield (canton)	D 201
Goulbourn (canton)	D 202
Grantham (canton)	D 203
Grattan (canton)	F 1683
Gravenhurst (ville)	F 1684
Greenock (canton)	D 433
Grey (comté)	F 1686
Griffith and Matawatchan (canton)	F 1687
Grimsby (ville)	D 434
Grimsby ((canton)	F 1689
Grimsby (village)	F 1688
Guelph (cité)	D 205
Guelph (canton)	D 435
Hagersville (village)	F 1692 D 427
Haldimand (comté)	F 1693
Halton (comté)	F 1695
Hamilton (cité)	D 206
Hamilton (canton)	F 1697
Harriston (ville)	F 1698
Harwich (canton)	F 1699
Hastings (comté)	F 1700
Hespeler (ville)	F 1701
Hibbert (canton)	D 208
Hillier (canton)	F 1703
Hilton (canton)	F 1704
Holland (canton)	D 209
Holland Landing (village)	F 1706
Home (district)	D 210
Houghton (canton)	D 436
Houghton (canton)	F 1709
Howard (canton)	F 1710 D 428
Hullett (canton)	F 1711
Humberstone (canton)	D 212
Humphrey (canton)	F 1713
Huntley (canton)	D 213
Huntsville (ville)	F 1715

Nom de municipalité	Code
Huron (comté)	F 1716
Huron (district)	D 480
Huron (district)	F 1718
Ingersoll (ville)	D 437
Ingersoll (ville)	F 1719
Jarvis (village)	F 1720
Johnstown (district)	F 1721
Kennebec (canton)	F 1723
Kent (comté)	D 429
Keppel (canton)	D 215
Kincardine (canton)	D 217
King (canton)	D 218
Kingsville (ville)	D 219
Kinloss (canton)	D 220
Kitchener (cité)	D 221
Kitley (canton)	F 1732
Lanark (comté)	F 1734
Lanark (village)	D 223
Lancaster (canton)	F 1737
LaSalle (ville)	F 1738
Leamington (ville)	F 1739
Leeds and Grenville (comté)	F 1740
Lincoln County	F 1741
Lindsay Township	D 224
Listowel Town	D 225
Lobo Township	D 226
Lochiel Township	F 1745
Logan Township	D 227
London City	D 193
London District	D 485
London Township	D 228
Longueuil Township	F 1750
L'Orignal (village)	F 1751
Loughborough (canton)	F 1752
Louth (canton)	D 229
Lucan (village)	D 230
Maidstone (canton)	D 232
Malahide (canton)	D 233
Malden (canton)	D 234
Manvers (canton)	F 1759
March (canton)	D 235
Mariposa (canton)	F 1761
Markham (canton)	D 236
Markham (village)	D 237
Marlborough (canton)	D 238
Maryborough (canton)	D 239

Nom de municipalité	Code
Marysburgh (canton)	F 1766
Matachewan (canton)	F 1767
Matilda (canton)	F 1768
McGillivray (canton)	D 240
McKillop (canton)	F 1771
McNab (canton)	F 1772
Meaford (ville)	D 241
Melancthon (canton)	D 242
Merritton (village)	D 243
Mersea (canton)	D 244
Metcalfe (canton)	D 245
Middleton (canton)	D 452
Middleton (canton)	F 1779
Milton (ville)	F 1780 D 453
Minto (canton)	F 1781
Mitchell (ville)	D 247
Mono (canton)	F 1785
Montague (canton)	F 1786
Moore (canton)	F 1787 D 487
Mornington (canton)	D 248
Morrison (canton)	F 1789
Moulton (canton)	D 250
Moulton & Sherbrooke United (canton)s	F 1791 D 438
Mount Forest (ville)	D 251
Mulmur (canton)	D 252
Muskoka (canton)	F 1795
Nassagaweya (canton)	F 1796 D 439
Newboro (village)	D 253
Newboro (village)	F 1799
Newbury (village)	D 454
Newcastle (district)	F 1800
Newcastle (village)	F 1801
Newmarket (ville)	F 1803
Niagara (district)	F 1804
Niagara (ville)	D 256
Niagara (canton)	F 1805
Niagara Falls (cité)	F 1806 D 441
Niagara-on-the-Lake (ville)	D 440
Nichol (canton)	D 257
Norfolk (comté)	F 1811
Normanby (canton)	D 258

Nom de municipalité	Code
North Cayuga (canton)	F 1813 D 415
North Colchester (canton)	D 259
North Dorchester (canton)	D 261
North Dumfries (canton)	D 262
North Easthope (canton)	D 263
North Fredericksburgh (canton)	F 1819
North Gosfield (canton)	D 264
North Gower (canton)	D 265
North Grimsby (canton)	F 1822 D 425
North Gwillimbury (canton)	D 426
North Marysburgh (canton)	F 1824
North Monaghan (canton)	F 1825
North Norwich (canton)	F 1826 D 442
North Oxford (canton)	F 1827 D 445
North Plantagenet (canton)	F 1828 D 455
North Tilbury (canton)	D 266
North Toronto (village)	D 255
North Walsingham (canton)	F 1830 D 472
Northumberland and Durham Counties	F 1831
Norwich (canton)	D 456
Norwich (village)	F 1833
Oakland (canton)	D 267
Oakville (ville)	F 1835 D 443
Oil Springs (village)	D 268
Oneida (canton)	F 1837
Onondaga (canton)	D 269
Ontario (comté)	F 1839
Ontario, York et Peel (comtés unis)	D 459
Orangeville (ville)	F 1840
Orford (canton)	D 271
Orillia (ville)	F 1842
Osgoode (canton)	D 457
Oshawa (cité)	F 1844
Osnabruck (canton)	F 1845
Osprey (canton)	D 444
Otonabee (canton)	F 1847
Ottawa (cité)	D 274
Ottawa (district)	F 1849
Oxford (comté)	F 1850

Nom de municipalité	Code
Pakenham (canton)	F 1851
Paris (ville)	D 275
Parkdale (village)	D 270
Parkhill (ville)	D 276
Peel (canton)	D 277
Pelee (canton)	F 1855
Pelham (canton)	F 1856
Pembroke (ville)	F 1857
Percy (canton)	F 1858
Perry (canton)	F 1859
Perth (ville)	F 1861
Petrolia (ville)	F 1863
Pickering (canton)	F 1864
Pickering (village)	D 63
Picton (ville)	F 1865
Pilkington (canton)	D 280
Pittsburgh (canton)	F 1867
Plympton (canton)	D 281
Point Edward (village)	F 1869
Port Colborne (ville)	D 282
Port Dalhousie (ville)	D 283
Port Dover (ville)	F 1872 D 460
Port Elgin (ville)	D 461
Port Hope (ville)	F 1874
Port Perry (village)	F 1875
Port Rowan (village)	F 1876
Port Stanley (village)	D 285
Port Sydney (village)	F 1878
Prescott and Russell (comté)	F 1879
Preston (ville)	F 1880
Prince Edward (comté)	F 1881
Proton (canton)	F 1883
Puslinch (canton)	D 286
Rainham (canton)	F 1885 D 462
Raleigh (canton)	F 1886
Ramsay (canton)	F 1887
Reach (canton)	F 1888
Rear of Leeds and Lansdowne (canton).	F 1889
Renabie (district en voie d'organisation)	F 1890
Richmond Hill (ville)	D 287
Rochester (canton)	F 1893 D 463
Romney (canton)	D 288
Roxborough (canton)	D 289

Nom de municipalité	Code
Russell (canton)	F 1896
Ryde (canton)	F 1897
St. Catharines (cité)	D 290
St. Edmunds (canton)	D 464
St. Mary's (ville)	D 291
St. Thomas (cité)	D 292
St. Vincent (canton)	D 293
Saltfleet (canton)	F 1902 D 446
Sandwich (ville)	D 465
Sandwich South (ville)	D 466
Sarnia (cité)	F 1904
Sarnia (canton)	D 294
Scarborough (canton)	D 296
Scott (canton)	F 1908
Scugog (canton)	F 1909
Seneca (canton)	F 1910 D 467
Seymour (canton)	F 1911
Sherbrooke (canton)	F 1912 D 468
Sherbrooke South (canton)	D 469
Shuniah (canton)	F 1913
Simcoe (ville)	D 447
Snowdon (canton)	F 1916
Sombra (canton)	D 298
Sophiasburgh (canton)	F 1919
South Cayuga (canton)	F 1920
South Colchester (canton)	D 301
South Dorchester (canton)	D 302
South Dumfries (canton)	F 1923
South Easthope (canton)	D 304
South Gosfield (canton)	F 1925 D 424
South Grimsby (canton)	F 1926
South Marysburgh (canton)	F 1927
South Monaghan (canton)	F 1928
South Norwich (canton)	F 1929 D 458
South Plantagenet (canton)	F 1930
South Sandwich (canton)	F 1931
South Sherbrooke (canton)	F 1932
South Walsingham (canton)	F 1933
Southampton (ville)	D 306
Southwold (canton)	D 307
Stafford (canton)	F 1936

Nom de municipalité	Code
Stamford (canton)	D 308
Stephen (canton)	D 486
Stephenson (canton)	F 1938
Stisted (canton)	F 1939
Stoney Creek (village)	F 1940
Stormont Dundas and Glengarry (comté)	F 1941
Storrington (canton)	F 1942
Stouffville (village)	F 1943
Stratford (cité)	D 309
Strathroy (ville)	D 310
Streetsville (ville)	F 1946
Sturgeon Point (village)	F 1947
Sudbury (ville)	F 1948
Sullivan (canton)	F 1949
Talbot (district)	F 1951
Teeswater (village)	D 313
Thamesville (village)	D 314
Thorah (canton)	F 1954
Thornbury (ville)	D 315
Thorold (ville)	D 316
Thorold (canton)	D 317
Timmins (ville)	F 1958
Tisdale (canton)	F 1959
Toronto (cité)	F 1961 D 318
Toronto Gore (canton)	D 319
Toronto (canton)	F 1962
Townsend (canton)	D 448
Townsend (ville)	F 1964
Trafalgar (canton)	F 1965
Trenton (ville)	F 1966
Tuckersmith (canton)	D 320
Tyendinaga (canton)	F 1968
Usborne (canton)	D 321
Uxbridge (ville)	F 1970
Uxbridge (canton)	F 1971
Vaughan (canton)	D 322
Vespra (canton)	F 1974
Victoria (comté)	F 1975
Vienna (village)	D 324
Wainfleet (canton)	F 1978 D 449
Walkerton (ville)	F 1979
Walkerville (ville)	D 325
Wallace (canton)	D 471
Wallaceburg (ville)	D 326

Nom de municipalité	Code
Walpole (canton)	F 1982
Walsingham (canton)	F 1983
Warwick (canton)	D 323
Waterdown (village)	D 327
Waterford (ville)	F 1986
Waterford (village)	D 473
Waterloo (cité)	F 1987
Waterloo (comté)	F 1988
Waterloo (canton)	D 450
Waterloo (canton)	F 1989
Watford (village)	D 330
Welland (comté)	F 1991
Welland (ville)	F 1992
Wellesley (ville)	D 332
Wellington (comté)	F 1994
Wentworth (comté)	F 1995
West Flamborough (canton)	D 334
West Garafraxa (canton)	D 335
West Gwillimbury (canton)	F 1998
West Hawkesbury (canton)	F 1999 D 483
West London (canton)	D 482
West Luther (canton)	D 430
West Nissouri (canton)	D 337
West Oxford (canton)	F 2002
West Sandwich (canton)	F 2003
West Tilbury (canton)	D 338
West Toronto Junction (canton)	D 470
West Zorra (canton)	F 2006 D 477
Western (district) [District de l'Ouest]	F 2007
Westmeath (canton)	F 2088
Westminster (canton)	D 340
Weston (ville)	D 341
Westport (village)	F 2010
Whitby (ville)	F 2011
Whitby (canton)	F 2012
Whitchurch (canton)	F 2013
Williams (canton)	F 2015 D 339
Williamsburgh (canton)	F 2016
Wilmot (canton)	D 342
Windham (canton)	D 343
Windsor (cité)	D 344
Wolfe Island (canton)	F 2020

Nom de municipalité	Code
Wolford (canton)	F 2021
Woodbridge (village)	D 345
Woodhouse (canton)	F 2023 D 475
Woodstock (cité)	F 2024 D 451
Woolwich (canton)	D 346
Worthington (canton)	F 2026
Wyoming (village)	D 347
Yarmouth (canton)	D 348
York (comté)	F 2074
York (canton)	D 349
Yorkville (village)	D 476

Liste des municipalités ayant des documents aux Archives publiques de l'Ontario

- Pour consulter une description des documents (incluant des listes) dans notre [Base de données des descriptions de documents d'archives](#), cliquez sur « Advanced Search », puis cliquez sur « Search Groups of Archival Records » et inscrivez le nom de la municipalité ou le code de référence.
- Il y a deux codes pour certaines municipalités, ce qui signifie qu'il y a deux groupes de documents.

Explication des codes de référence

- F** (p. ex. F 1565 pour le canton de Brunel) – documents originaux et/ou microfilms créés par les Archives publiques de l'Ontario.
- D** (p. ex. D 115 pour le village d'Ayr) – microfilm de diffusion, créé par FamilySearch de documents dont les Archives publiques de l'Ontario ne possèdent pas l'original.
- RG 21** – dans le passé, tous les documents d'archives municipaux avaient un code de référence RG 21. Certains microfilms et documents anciens utilisent cette ancienne référence. Toutefois, la présente liste utilise les codes et titres courants.